



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat de l'académie

Division des Prestations
aux Personnels

Action Sociale
Réf : ALH/MB/12-05

Dossier suivi par :
M.BUFFARD Mickaël
Correspondant
administratif de
l'Action Sociale

Téléphone
03 20 15 94 24
Fax
03 20 15 94 00
Mél
ce.dpp@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Lille, le 1^{er} février 2012

Le Recteur de l'Académie de LILLE

à

Messieurs les Directeurs Académiques des Services
de l'Education Nationale du Nord et du Pas-de-Calais,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les Directeurs de
Centre d'Information et d'Orientation,
Messieurs les Directeurs des établissements
d'enseignement supérieur
Madame la Directrice du CROUS,
Monsieur le Directeur du CNED,
Monsieur le Directeur du CRDP,
Monsieur le Délégué Régional de l'ONISEP,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques
Mesdames et Messieurs les Chefs de Département,
de Division et de Service

**OBJET : Evolutions dans la mise en oeuvre des prestations interministérielles
d'action sociale « CESU-garde d'enfant 0/3 ans » et « CESU-garde d'enfant 3/6
ans ».**

Pièces-jointes :

- Circulaire FP B9n°11-MFPF1132350C/2BPSS n°11-3407C du 28 novembre 2011 relative à la prestation d'action sociale ministérielle « CESU- garde d'enfant 0/3 ans »,
- Circulaire FP B9 n°11-MFPF1132349C/2BPSS n°11-3407 E du 28 novembre 2011 relative à la prestation d'action sociale ministérielle « CESU-garde d'enfant 3/6 ans »,
- Modèle-type d'attestation de garde à titre onéreux.

Textes de référence :

- Circulaire FP B9n°11-MFPF1132350C/2BPSS n°11-3407C du 28 novembre 2011,
- Circulaire FP B9 n°11-MFPF1132349C/2BPSS n°11-3407 E du 28 novembre 2011,
- Circulaire FP SG-DP n°0022 du 29 décembre 2011,
- Circulaire MEN-DGRH C1-3 n°2012-0023 du 23 janvier 2012

Par note référencée DGRH C1-3 n°2012-0023 du 23 janvier 2012, le ministère de l'Education nationale nous informe de modifications concernant la gestion des prestations interministérielles « CESU-garde d'enfants » au 1^{er} janvier 2012.

• Rappel du dispositif :

Afin, notamment, de favoriser le maintien de l'activité professionnelle des parents qui le souhaitent, l'Etat employeur aide ses agents à recourir à des dispositifs payants de garde de leurs enfants de moins de six ans, en leur attribuant des chèques emploi service universel préfinancés (CESU garde d'enfant 0/3ans et CESU garde d'enfant 3/6 ans).



• **Revalorisation des montants d'aide dès 2011 :**

Je vous informe que les montants annuels de l'aide délivrée dans le cadre des prestations CESU garde d'enfant ont augmenté dès 2011 et ont été respectivement portés selon le niveau d'aide à **220, 385 et 655 €**.

Les bénéficiaires dont l'ouverture de droits au titre de l'année 2011 a été validée par la DFAFP avant le mois de décembre recevront donc un complément de CESU. Ces CESU complémentaires porteront le millésime 2012 et seront donc valables jusqu'au 31 janvier 2013.

Pour les ouvertures de droits validées par la DGAFP à compter du mois de décembre 2011, la somme versée sera directement calculée sur la base des nouveaux montants de référence.

• **Attribution sur présentation d'un justificatif de garde à titre onéreux à compter du 1^{er} janvier 2012 :**

J'attire votre attention sur la mise en place d'une condition supplémentaire d'octroi du CESU garde d'enfants à compter du 1^{er} janvier 2012. Les agents demandeurs de CESU garde d'enfant devront désormais attester qu'ils font garder leur enfant **à titre onéreux, durant leurs heures de travail** (ou de trajet direct domicile-travail) ou à l'occasion d'un congé de maternité ou d'adoption pris du chef d'un autre enfant.

A cette fin, **un nouveau document à compléter (attestation de garde à titre onéreux** que vous trouverez en pièce-jointe) sera mis à la disposition des personnels en même temps que le formulaire de demande de CESU garde d'enfant.

Ce document devra obligatoirement être renseigné, signé par l'agent ainsi que par le prestataire assurant la garde de son enfant- qu'il s'agisse d'une personne physique ou d'une personne morale- **et joint au dossier de demande.**

Je vous précise que **l'ensemble des documents** relatifs au CESU garde d'enfant (formulaire de demande, attestation de garde à titre onéreux, etc.) sont **téléchargeables depuis le 1^{er} janvier 2012 sur le site internet www.cesu-fonctionpublique.fr.**

Je vous saurais gré de bien vouloir porter à la connaissance des personnels placés sous votre autorité ces nouvelles évolutions dans la mise en œuvre des prestations interministérielles d'action sociale « CESU-garde d'enfant 0/3 ans » et « CESU-garde d'enfant 3/6 ans ».

Je vous remercie de votre collaboration.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Académie
Par délégation, le Secrétaire Général Adjoint

Antoine KAKOUSKY

Marie-Jeanne PHILIPPE

ATTESTATION DE GARDE A TITRE ONEREUX

- ▶ A joindre obligatoirement à toute demande de CESU - Garde d'enfant
- ▶ Les signatures du bénéficiaire et du prestataire de garde sont obligatoires

Ce document peut être complété dès le 1^{er} jour de garde de l'enfant (sans attendre la 1^{re} facture)

LE PARENT BENEFICIAIRE DE LA PRESTATION CESU - GARDE D'ENFANT :

Nom :

Prénom :

J'atteste sur l'honneur que je demande à bénéficier de CESU - Garde d'enfant pour régler une partie des frais de la garde de mon enfant (nommé ci-dessous) effectuée **durant mes heures de travail** (ou de trajet direct domicile-travail) ou à l'occasion du congé de maternité ou d'adoption d'un autre enfant.

Date / /

Signature de l'agent :

L'ENFANT AU TITRE DUQUEL LA PRESTATION EST DEMANDEE :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

TYPE DE GARDE PAYANTE :

- Assistante maternelle Crèche Jardin d'enfants Structure mandataire
 Autre salarié en emploi direct Halte-garderie Garderie périscolaire

Rappel : le centre de loisirs n'ouvre droit au CESU - Garde d'enfant que pour le temps périscolaire (avant et après la classe)*

IDENTIFICATION ET VISA DU PRESTATAIRE ASSURANT LA GARDE A TITRE ONEREUX DE L'ENFANT NOMME CI-DESSUS :

Nom et prénom de l'employé (assistante maternelle ou autre salarié en emploi direct) **ou Dénomination de la structure d'accueil** (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, garderie péri-scolaire) **ou de la structure mandataire :**

.....
.....
.....

Date..... / /

Signature de l'employé
ou signature du représentant de la structure et cachet :

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- S'agit-il du principal mode de garde de votre enfant ? Oui Non
Si non, la garde principale est-elle gratuite (parents, famille, voisins, amis) ? Oui Non

*Une autre prestation est destinée à la prise en charge d'une partie des frais liés à l'accueil collectif à caractère éducatif hors du domicile familial (adressez-vous au service d'action sociale de votre direction ou rectorat)